



EURO TRANS LOG

Références partagées pour une certification en transport et logistique

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait
des informations qui y sont contenues.

EURO TRANS LOG

Références partagées pour une certification en transport et logistique

I. Définition du métier

Le/la titulaire de la certification ETL contribue, par l'exercice de son métier, aux flux nationaux et internationaux de marchandises.

Le/la titulaire de la certification ETL organise et manage des opérations de transport et des prestations logistiques sur les marchés locaux, régionaux, nationaux, communautaires et internationaux. Il/elle optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable. Il/elle contribue et met en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise et/ou des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il/elle a vocation à manager et animer des équipes.

Le/la titulaire de la certification ETL maîtrise les compétences en communication écrite et orale liées aux dimensions commerciale et managériale de son métier. Il/elle possède une bonne connaissance de l'environnement économique, juridique et professionnel.

II. Contexte professionnel

L'environnement technique et économique de l'emploi est soumis à l'influence de plusieurs facteurs :

- L'internationalisation accrue des échanges concerne au premier rang l'Union européenne, mais aussi le reste du monde avec qui la communauté européenne est liée dans un contexte de mondialisation ;
- Les progrès technologiques se traduisent par une variété et une fiabilité croissantes des modes de transport, dans une chaîne logistique complexe ; la puissance et l'accessibilité des solutions informatiques disponibles rendent possibles une amélioration constante de l'efficacité dans ce domaine ;
- Les contraintes environnementales, résultat de la recherche d'un développement durable, imposent au secteur des transports de marchandises, la recherche constante de la limitation de la consommation d'énergie. Au-delà, les exigences sociétales et le respect d'une règle éthique obligent à une vigilance renforcée pour faire en sorte que les droits sociaux soient respectés.

Dans un marché particulièrement concurrentiel, l'ensemble de ces évolutions poussent les entreprises à s'adapter par des moyens variés :

- réactivité plus grande aux besoins des clients ;
- création de nouvelles gammes de services ;
- mise en place d'une démarche-qualité ;
- traçabilité des opérations et des produits ;
- compétitivité en termes de coûts et de délais.

Le contexte de travail des salariés des entreprises de transport se caractérise par des contraintes renforcées :

- La mobilisation de moyens de transport et d'outils logistiques (manutention, stockage, entreposage) variés et de plus en plus sophistiqués ;
- Le recours à un système d'information complexe ;
- Le travail en équipe, dans un cadre national, mais aussi international, avec des cultures spécifiques.

III. Emplois concernés

Le/la titulaire de la certification ETL accède, en fonction de son expérience, de la taille de l'entreprise et des opportunités, à plusieurs niveaux de responsabilité. Il/elle peut occuper les emplois suivants (liste non exhaustive) :

A. Dans le cadre d'une première insertion professionnelle :

- Agent de transit ;
- Adjoint au responsable d'exploitation ;
- Adjoint au responsable d'entrepôt ;
- Affréteur ;
- Chargé du SAV ;
- Dispatcher ;
- Assistant au responsable d'exploitation ;
- Transport supervisor ...

B. Après une première expérience professionnelle :

- Responsable d'exploitation ;
- Responsable d'agence transport ;
- Responsable de ligne ;
- Responsable d'affrètement ;
- Responsable de service clients/ SAV litiges ;
- Responsable des expéditions ;
- Responsable de dépôt ou d'entrepôt ;
- Technico-commercial du transport et de la logistique chargé(e) de clientèle ;
- Gestionnaire de parc ;
- Responsable de la qualité ;
- Responsable Grands Comptes ...

Dans le respect de la réglementation, la certification ETL peut permettre au titulaire la création ou la reprise d'une entreprise de transport.

IV. Types d'entreprises

Le/la titulaire de la certification ETL exerce principalement dans les entreprises :

- de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et opérations multimodales ;
- de commission de transport ;
- de location de véhicules industriels ;
- de transports spécialisés (déménagement, transport sous température dirigée, transport de matières dangereuses,...).
- les services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales.

V. Place dans les organisations

La place du/ de la titulaire de la certification ETL varie en fonction des structures et des missions de l'organisation qui l'emploie :

- au sein d'une PME-PMI, il/elle dépend directement du chef d'entreprise ou du responsable d'exploitation et/ou logistique ;
- au sein d'une entreprise de taille plus importante, il/elle est sous la responsabilité, selon les cas, d'un responsable d'exploitation, d'un responsable logistique, d'un responsable des transports (France et international) ou d'un responsable des achats transport.

VI. Conditions générales d'exercice

Le/la titulaire de la certification ETL exerce son activité auprès :

- de la clientèle nationale internationale (actuelle et potentielle) de l'entreprise ;
- de donneurs d'ordres étrangers (actuels et potentiels) ;
- de prestataires de services (actuels et potentiels) agissant dans le cadre des activités à l'international.

Cette activité implique :

- de maîtriser des connaissances dans les domaines suivants :
 - les techniques de transport et de logistique ;
 - la gestion de parc
 - l'ordonnancement des opérations de transport ;
 - les réglementations nationales et internationales du transport de marchandises
 - la gestion commerciale ;
 - la relation avec la clientèle ;
 - le management des équipes ;
 - l'environnement géographique, écologique, économique et institutionnel, des activités du transport et de la logistique ;
 - les technologies de l'information et de la communication.
- de maîtriser les compétences suivantes :
 - choisir et mettre en place les solutions de transport optimales ;
 - choisir et mettre en place les solutions logistiques
 - gérer la relation client ;
 - organiser et animer une équipe ;
 - pratiquer une LV étrangère au niveau B2 ;
 - assurer la sécurité et la qualité des opérations
 - assurer la traçabilité des opérations ;
 - évaluer les coûts et résultats obtenus ;
 - mobiliser les technologies de l'information et de la communication.
- de faire preuve des aptitudes suivantes :
 - réactivité, autonomie, mobilité, rigueur ;
 - une ouverture à l'interculturel ;
 - loyauté, éthique ;
 - souci de l'amélioration des résultats ;
 - veille permanente ;
 - esprit d'initiative et d'entreprise.